

EN CHIFFRES SOURCES : INSEE - MC - MESRI

- 26,4 millions d'entrées pour les spectacles de variétés et musiques actuelles et 2,3 millions de spectateurs pour les opéras, ballets et concerts (2017)
- 234 700 emplois directs dans le secteur de la musique, soit + 3 % en deux ans (2018)
- 302 M€ de revenus à l'export pour la filière musicale française, 75,1 M€ de revenus à l'export pour la filière du spectacle vivant (2018)
- 930 M€ recettes de billetterie (2017)
- 456 conservatoires de musique ; 1265 étudiants au CNSMD de Paris et 625 étudiants en musique au CNSMD de Lyon (2018)

INTERNATIONAL

Claude Debussy, Hector Berlioz, Pierre Boulez, Pierre Henry, Maurice Ravel, Erik Satie... sont autant de compositeurs français transcendants les influences. De nombreux musiciens et compositeurs français sont reconnus à l'étranger pour leur empreinte musicale particulière : Michel Petrucciani, Pierre Boulez, Daft Punk, Christine and the Queens, Indila, Woodkid, Matthieu Chédid, Clovis Nicolas, ... Depuis plus de 20 ans, le Bureau Export initie et accompagne les carrières de plus de 300 artistes et professionnels Made in France à l'international. De multiples musiciens étrangers se sont installés en France tout en continuant leur carrière internationale : Frédéric Chopin (Pologne), Jacques Offenbach (Allemagne), Yuri Boukoff (Bulgarie), Joel Cohen (Etats-Unis), Ayo (Nigéria), Feist (Canada), Stromae (Belgique), Ibrahim Maalouf (Liban) ...

Les festivals de musique, soutenus par le Ministère de la Culture et les collectivités territoriales, sont d'envergure nationale et internationale, et illustrent la diversité musicale française : classique, baroque, jazz, rock, électro, métal, industriel, ... : festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, le festival de création Musica à Strasbourg, la Folle journée de Nantes, le festival d'Ambronay, le festival de Beaune, les Chorégies d'Orange, et pour les musiques actuelles, le Printemps de Bourges, les Francfolies de la Rochelle, le HellFest de Clisson ou encore les Transmusicales de Rennes.

DOMAINES ASSOCIES

- Arts • Culture • Design • Enseignement • Gestion

SOUS-DOMAINES

- Acoustique • Arts graphiques • Arts du spectacle • Arts visuels • Audiovisuel
- Cinéma • Composition • Design • Patrimoine • Métiers de l'art • Multimédia
- Musicologie • Musicothérapie • Numérique • Restauration d'art et conservation
- Scénographie • Sculpture • Vidéo

LIENS UTILES

- ♦ Bureau Export : www.lebureauexport.fr
- ♦ CampusArt, site de candidature en ligne aux formations artistiques : www.campusart.org
- ♦ CDMC, Centre de documentation de la musique contemporaine : www.cdmc.asso.fr
- ♦ Centres de formations professionnels musique : www.cfpmfrance.com
- ♦ Certifications professionnelles - France compétences : <https://certificationprofessionnelle.fr>
- ♦ Cité de la Musique-Philharmonie, Paris : www.philharmoniedeparis.fr
- ♦ CNV, Centre National Chanson Varietes Jazz : www.cnv.fr
- ♦ Fête de la musique : <https://fetedelamusique.culture.gouv.fr>
- ♦ Médiathèque de la Cité de la Musique : <http://catalogue.philharmoniedeparis.fr>
- ♦ Culturethèque - Institut Français : www.culturetheque.com
- ♦ Ministère de la culture : www.culture.gouv.fr
- ♦ IRCAM, Institut de recherche et coordination acoustique/musique : www.ircam.fr
- ♦ IRMA, centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles : www.irma.asso.fr
- ♦ SACEM, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique : www.sacem.fr

Novembre 2019

MUSIQUE

La France intervient dans le secteur musical de longue date : dès 1669, Louis XIV crée l'Académie royale de musique, depuis le 19^{ème} siècle Paris est une ville de concert où se produisent les plus grands pianistes virtuoses d'Europe (Liszt, Chopin...), dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, la France est le foyer de l'opéra romantique... En 1966, sept ans après la création du ministère des affaires culturelles d'André Malraux, est créé un « service de la musique » qui est confié à Marcel Landowski, compositeur et inspecteur. Le soutien aux pratiques amateurs est quant à lui symbolisé par la création en juin 1982 de la Fête de la musique, internationalisée dorénavant dans plus de 120 pays et 350 villes.

La formation musicale est assurée par les Conservatoires : Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR), à Rayonnement Départemental (CRD), à Rayonnement Communal (CRC), et seulement deux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) à Paris et Lyon. Les Pôles Supérieurs d'Enseignement Artistique sont également habilités par le Ministère de la Culture à délivrer des diplômes. Ils travaillent en partenariat avec différents établissements : Conservatoires, Universités, Centres de Formation de Musiciens Intervenant (CFMI), de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique (CEFEDM), d'Études Supérieures de Musique et de Danse (CESMD) et proposent des formations s'inscrivant dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur (LMD). Pours'inscrire, il est nécessaire de se renseigner auprès de chaque établissement. Par ailleurs, certaines Écoles privées proposent des titres enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Selon leur formation et leur instrument, les musiciens ou chanteurs choisissent la scène (orchestre, groupe ou soliste), l'enregistrement en studio (musiques de films ou de spots publicitaires) ou encore l'enseignement. La limite d'âge varie selon les instruments, les niveaux, les spécialisations.

CHOISIR SA FORMATION

WWW.CAMPUSART.ORG

> TROUVER SON ÉCOLE

> VOIR TOUTES LES FORMATIONS



MUSIQUE

NIVEAU

LICENCE

DIPLÔME NATIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE MUSIQUE (DNOP) (BACCALURÉAT)

> Le **DNOP** est préparé en 2 à 4 ans dans une quarantaine de conservatoires et permet l'entrée dans les études supérieures (niveau baccalauréat).

DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA) (BACCALURÉAT + 2 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – L2

> Les **DMA** facture instrumentale et lutherie du quator forment des artisans à la conception d'instruments.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU) DE MUSICIEN INTERVENANT (BACCALURÉAT + 2 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – L2

> Le **DU** de musicien intervenant, préparé en 2 ans dans une dizaine de centres et instituts, certifie la compétence pédagogique et artistique des artistes-musiciens intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire.

DIPLÔME D'ÉTAT (DE) DE PROFESSEUR DE MUSIQUE (BACCALURÉAT + 3 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – L3

> Le **DE** de professeur de musique est délivré dans une quinzaine de centres en enseignement instrumental ou vocal (classique à contemporain, musiques anciennes, actuelles à traditionnelles, jazz), formation musicale, accompagnement, direction d'ensembles.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN (DNSPM) (BACCALURÉAT + 3 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – L3

> Le **DNSPM**, 1^{er} cycle supérieur (180 ECTS), est délivré par une dizaine d'établissements en spécialités création musicale (composition instrumentale, arrangement...), direction ou interprétation (instrumental, vocal, musique ancienne, jazz). L'obtention de ce diplôme peut permettre l'acquisition d'une Licence de musique et musicologie pour les élèves qui le souhaitent en partenariat avec les Universités correspondantes.

LICENCE

(BACCALURÉAT + 3 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – L3

> Près d'une trentaine d'Universités proposent une Licence dans les filières : **Arts, lettres, langues; Sciences humaines et sociales** avec les mentions Musique et musicologie; Gestion et développement des structures musicales...

Pour candidater :

Université Lyon 2 (Lumière) : www.campusart.org/artsearch/#/program/753

Université de Reims Champagne-Ardenne : www.campusart.org/artsearch/#/program/808

Université de Lille : www.campusart.org/artsearch/#/program/440

Université de Nice Sophia Antipolis : www.campusart.org/artsearch/#/program/400

Université de Versailles : www.campusart.org/artsearch/#/program/399

CFA de l'Opéra National de Lorraine : www.campusart.org/artsearch/#/program/920

NIVEAU

MASTER

DIPÔME DE 2nd CYCLE SUPÉRIEUR (BACCALURÉAT + 5 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – M5

Ce diplôme confère le grade de **Master** et est uniquement délivré par les CNSMD de Lyon et Paris. Cette formation a pour objectif le développement d'un projet personnel de l'étudiant, de son aptitude à la recherche, de son autonomie et de l'aboutissement de ses capacités d'insertion professionnelle. Ce cycle propose différentes spécialités (chant, jazz, instrument, musique ancienne ou musique de chambre...) et est ouvert directement aux élèves des CNSMD lauréats du DNSPM dans la discipline qu'ils souhaitent perfectionner. Les autres étudiants sont soumis à une sélection comportant un concours.

MASTER

(BACCALURÉAT + 5 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – M5

Une vingtaine d'Universités proposent un Master avec différentes mentions liées à la Musique en pratique musicale, composition et enseignement en **Arts, lettres, langues; Sciences humaines et sociales; Sciences et technologies** avec les mentions : Musique et musicologie; Patrimoine musical; Musique appliquée aux arts visuels; Histoire et analyse de la musique; Acousmatique et arts sonores; Musicien d'orchestre; Médiations de la musique; Interprétation des musiques anciennes; Direction de cœur; Théorie et pratique du langage et des arts-musique; Ingénierie de la création et de la réalisation sonore ou encore Musicothérapie. Le Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) est proposé dans cinq établissements pour l'option musique.

Pour candidater :

Université de Lille : www.campusart.org/artsearch/#/program/447

Université Lyon 2 (Lumière) : www.campusart.org/artsearch/#/program/754

Université de Reims Champagne-Ardenne : www.campusart.org/artsearch/#/program/809

Université de Versailles (UVSQ) : www.campusart.org/artsearch/#/program/649

DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENTS/GRADE DE MASTER (BACCALURÉAT + 5 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES) – M5

> **Diplôme de musicien-ingénieur du son**, formation supérieure aux métiers du son (FSMS) du CNSMD de Paris, en 4 ans : acquisition des connaissances communes (musique, sciences, pratique), choix d'une dominante professionnelle (musique classique ou actuelles). Pour s'inscrire, il est nécessaire d'avoir moins de 26 ans, d'avoir validé 2 années d'enseignement supérieur scientifique, un niveau DEM de Conservatoire pour la musique et au moins un niveau B2 en français.

> **Diplôme de pédagogie et formation à l'enseignement de la musique** des CNSMD de Paris et de Lyon, en deux ans avec possible répartition sur cinq ans

(120 ECTS), pour enseigner la musique dans les établissements publics. Cette formation est ouverte sur concours en deux temps, accessible pour les candidats ayant le baccalauréat +, au choix, le DE de professeur de musique, ou un Certificat d'Aptitude à l'enseignement en musique, ou le DNSPM, ou un diplôme validant un premier cycle d'enseignement supérieur en musique, ou pour finir un bachelor ou un master européen (dans la discipline).

> **Master copeco, contemporary performance and composition**, diplôme commun itinérant en interprétation et composition, porté par quatre établissements supérieurs européens partenaires : Eesti Muusika-ja Teatriakadeemia (Académie nationale de musique et de théâtre d'Estonie), Hochschule für Musik und Theater Hamburg (Université musique et théâtre de Hambourg), Kungliga Musikhögskolan i Stockholm (Conservatoire royal de musique de Stockholm) et le CNSMD de Lyon.

Pour candidater en ligne : www.campusart.org > Trouver son école

NIVEAU post-M

DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENTS (M2+1, 2 OU 3 ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES)

> **Diplômes d'Artiste et d'Artiste-répertoire contemporain et création**, en 1 an, proposé aux CNSMD de Paris et Lyon, sur concours aux candidats titulaires d'un Master ou diplôme de 2^e cycle supérieur en chant, instrument, musique de chambre, ..., désirant conjointement pratiquer une activité d'interprète de haut niveau et réaliser un projet artistique original dans le domaine de l'interprétation, de la création ou de la diffusion artistique.

> **Composition de musique à l'image**, en 1 ou 2 ans, sur concours aux candidats titulaires d'un Master ou diplôme de 2^e cycle supérieur en composition, écriture, jazz ou formation supérieure des métiers du son, possédant un niveau avancé en écriture pour se spécialiser en composition de musique de film. Ce cursus s'inscrit dans une dynamique d'insertion professionnelle permettant de se préparer sous différents aspects : contraintes, ergonomie de projet et techniques, et visant à favoriser le travail entre réalisateurs et compositeurs.

> Consulter également la fiche domaine "Audiovisuel" pour les formations d'ingénieur du son.